

Affaires courantes

Nault	Nunziata
Nystrom	Ouellet
Pagtakhan	Phinney
Pickard	Proud
Prud'homme	Rideout
Riis	Robichaud
Robinson	Rocheleau
Rodriguez	Skelly (Comox—Alberni)
Stewart	Taylor
Tobin	Vanclief
Volpe	Wappel
Whittaker	Wood
Young (Gloucester)	Young (Beaches—Woodbine)—86 *ediv

• (1620)

La présidente suppléante (Mme Champagne): Je déclare la motion adoptée.

(Le projet de loi est lu la première fois et l'impression en est ordonnée.)

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. Doug Lewis (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Madame la Présidente, les partis se sont consultés au sujet de la journée de vendredi, et vous pourrez voir que l'on consent à l'unanimité à ce que je propose la motion suivante, qu'on adoptera sans débat.

Je propose:

Que, le vendredi 8 décembre 1989, à 10 heures, après la prière, la Chambre entende une déclaration du secrétaire d'État du Canada, suivie de la réponse des critiques de l'opposition, au sujet de la Journée internationale des droits de l'homme; et

Que, pour le reste de la journée du vendredi 8 décembre 1989, le programme des travaux soit celui que prévoient les dispositions du Règlement relatives au vendredi, sous réserve que le temps consacré à la déclaration et aux réponses susdites soit ajouté au temps alloué pour l'étude des ordres émanant du gouvernement, qui débutera à 14 heures, et que la période réservée à l'étude des affaires émanant des députés commence immédiatement après.

La présidente suppléante (Mme Champagne): La Chambre a entendu l'énoncé de la motion. Lui plaît-il de l'adopter?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

* * *

PÉTITIONS

VIA RAIL

M. Derek Blackburn (Brant): Madame la Présidente, j'ai le devoir et l'honneur de présenter, au sujet de l'abandon de lignes de VIA Rail, plusieurs pétitions signées par 1 663 citoyens, principalement de la circonscription de Brant, qui pressent le gouvernement d'annu-

ler la compression des services de VIA Rail d'ici à ce que, la Commission sur les transports nationaux publie son rapport.

Ils demandent aussi au gouvernement de maintenir, d'améliorer et d'étendre le service ferroviaire de voyageurs dans notre pays.

[Français]

OPPOSITION AUX RECOMMANDATIONS DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L'INDEMNISATION FISCALE DES LOCALITÉS ISOLÉES ET DU NORD

M. Guy St-Julien (Abitibi): Madame la Présidente, je dépose aujourd'hui, selon l'article 36 du Règlement, une pétition signée par des travailleurs et les épouses de ces travailleurs de Lebel-sur-Quévillon contre le groupe de travail sur l'indemnisation fiscale des localités isolées et du Nord, qui recommande l'abolition d'ici un an des déductions au titre de déplacements des travailleurs du Nord pour raisons médicales et qui recommande que l'administration à l'indemnisation fiscale des localités isolées et du Nord se limite en haut du 51.05° parallèle de latitude nord.

Madame la Présidente, la population de Lebel-sur-Quévillon rejette les recommandations du groupe de travail sur l'indemnisation fiscale des localités isolées et du Nord, car ce groupe de travail n'a pas pris en considération que le gouvernement du Québec reconnaît en 1989 que le Nord, au Québec, commence au 49° parallèle, et que le 26 mai 1989, le ministre des Finances du Canada (M. Wilson) a changé les règles du jeu après les consultations de 250 groupes seulement.

[Traduction]

VIA RAIL

M. Jesse Flis (Parkdale—Haigh Park): Madame la Présidente, tandis que Transport 2000 et Dignité rurale du Canada manifestent sur la colline du Parlement contre la réduction du service de VIA Rail, j'ai l'honneur, conformément à l'article 36 du Règlement, de présenter des pétitions au nom de citoyens de Parkdale—High River, qui demandent eux aussi au gouvernement de ne pas effectuer d'autres réductions du service de VIA Rail.

Ils font valoir que ces réductions priveraient les Canadiens d'un mode de transport économique au Canada. Le train est plus respectueux de l'environnement. Le chemin de fer a lié les différentes régions du pays. Il fait partie de notre patrimoine. Parce qu'il est un élément de la Confédération, les pétitionnaires prient instamment le gouvernement de ne pas réduire les services de VIA Rail, mais de les étendre et de les moderniser.